

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
CABINET DU PRESIDENT

---

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE RPESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE A L'OCCASION DES CEREMONIES DE PRESTATIONS DE  
SERMENT DES MEMBRES DU GOUVERNMENT.-

-----

Bujumbura, 04 avril 1992

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,  
Mesdames,  
Messieurs,

Ce mardi 31 mars 1992, nous avons nommé le Premier Ministre du Gouvernement de la République du Burundi. Deux jours après, et sur proposition du Premier Ministre, nous avons nommé les autres membres du Gouvernement.

Aujourd'hui, nous sommes rassemblées dans cette salle pour recevoir le serment des membres du Gouvernement, serment conforme à la Constitution de la République. Ils viennent de prendre l'engagement solennel d'accomplir leur mission dans le respect de la Charte de l'unité et de la Constitution.

En cette occasion, nous voudrions premièrement adresser nos sincères félicitations à tous les membres du Gouvernement pour la confiance placée en eux.

Au Premier Ministre d'abord, qui pendant son mandat a confirmé ses qualités d'homme politique. Sa compétence, sa maturité politique, son dévouement, son sens de justice, et de vérité, sa détermination à défendre l'unité des burundi, imposent le respect et l'admiration. Lui renouveler la confiance paraît donc un acte quelque peu naturel.

Nos félicitations vont ensuite aux membres du Gouvernement à qui nous avons renouvelé notre confiance. Pendant leur mandat, ils ont toujours été guidés par le sens de l'Etat et du service public et ont de façon significative fait avancé les idéaux d'unité et de démocratie, chers à la IIIe République.

Nous félicitons particulièrement les nouveaux membres du Gouvernement pour la confiance leur témoignée. Le choix s'est porté sur eux parce que ce sont des hommes de valeur, des hommes compétents, des patriotes militant pour la cause de l'unité et de la paix.

Deuxièmement, nous voudrions donner le sens du remaniement de l'équipe gouvernementale que nous venons d'opérer.

Nous l'avons déjà annoncé en procédant au remaniement du Gouvernement. Notre premier souci a été de respecter de la légalité constitutionnelle. Nous devons en effet conformer progressivement nos institutions à la nouvelle Constitution de la République.

Il y a une semaine, à l'occasion de la tenue du IIIe Congrès National Ordinaire du Parti UPRONA, la séparation de la Direction suprême de l'Etat et du Parti a été formellement opérée.

De même, la Constitution de la République consacre le principe de partage des pouvoirs entre le Président de la République et le Premier Ministre. Elle confère des pouvoirs nouveaux à ce dernier notamment celui de proposer les autres membres du Gouvernement. Tenant compte de ces dispositions, il apparaissait donc urgent de conformer l'institution gouvernementale au prescrit de la Constitution.

Il s'agissait ensuite d'opérer un redéploiement des hommes dans les divers secteurs de l'Etat. Le Gouvernement est une institution fondamentale certes, mais il existe d'autres institutions de l'Etat qui ont aussi besoin des hommes de qualité. C'est pourquoi certaines personnalités entrent au Gouvernement alors que d'autres en sortent sans qu'ils aient nécessairement démérité. Tout le monde est au service de la nation et l'on peut faire appel à lui dans l'importe quel secteur. Il est vrai que chez nous l'on interprète encore chaque départ du Gouvernement comme un signe de désaveu. Nous devons faire évoluer les mentalités pour que la sortie du Gouvernement soit perçue comme un phénomène normal, l'avènement de la démocratie pluraliste va dans tous les cas consacrer cette situation.

Troisièmement, nous voudrions rappeler la mission que nous assignons au nouveau Gouvernement. La mission globale de ce gouvernement est de réaliser le projet de société que les Burundais ont choisi en adoptant la Charte de l'unité et plus récemment encore en adoptant la Constitution, c'est-à-dire instaurer dans notre pays une société unitaire et démocratique.

Nous voudrions cependant préciser, si besoin en était, ce que nous attendons à court terme de ce Gouvernement.

Ce Gouvernement doit d'abord ouvrir le pays à la démocratie pluraliste dans l'unité et la paix. La nomination du Gouvernement intervient en effet à une période particulière. Elle intervient alors que le Burundi vient de s'engager dans la phase active de la démocratisation. La Constitution de la République vient d'être promulguée. Des échéances politiques importantes sont déjà annoncées. Dans une année se tiendront les élections générales pour mettre en place les institutions conformément à la Constitution.

.../....

C'est donc une période l'on ne peut plus riche en événements politiques importants. C'est une période pour laquelle subsiste des incertitudes, voire même des inquiétudes dans le chef de certains gens. C'est une période qui devra être gérée avec doigté. Nous demandons au Gouvernement de s'y investir totalement pour que la démocratisation se fasse dans l'unité, dans la paix, dans la sérénité, dans l'ordre.

Ce Gouvernement doit ensuite poursuivre de façon résolue les programmes de développement et en particulier les programmes qui visent l'augmentation de la production : production agricole, production industrielle, production des services. Ceci est une des conditions qui détermineront la réussite de notre projet de démocratisation des institutions et de la vie publique.

Ce Gouvernement doit enfin poursuivre résolument les réformes économiques initiées depuis un certain temps. Bien qu'on ne soit pas encore sorti du tunnel, il y a lieu de faire remarquer la pertinence des orientations prises et des choix faits dans ce domaine.

Nous lançons un appel à tous les burundais, à tous les amis du Burundi pour que spontanément ils vous apportent leur concours afin que vous puissiez pleinement remplir votre mission, pour que le Burundi réalise le projet de société qu'il ambitionne.

Quatrièmement, nous voudrions faire quelques recommandations aux membres du Gouvernement qui viennent de prêter serment devant nous, qui viennent de prendre un engagement solennel devant la nation et le peuple burundais.

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames, Messieurs les Ministres,

Le Gouvernement qui vient d'être formé à l'instar de ceux l'ont précédé, doit faire de l'unité nationale son cheval de bataille.

Il est et reste le Gouvernement de l'unité avec tout ce que cela implique comme obligations. Vous devez être des militants engagés dans la défense de l'unité nationale. Vous devez animer l'unité au sein du Gouvernement, au sein de votre département, au sein de la population. Vous devez inspirer la confiance à tous, vous devez sécuriser tout le monde. Il serait dommage que votre comportement, que votre attitude amène vos compatriotes à douter de votre engagement pour la cause de l'unité.

Vous devez ensuite gérer démocratiquement les affaires de l'Etat. La politique de dialogue et de concertation que nous avons érigée en système de Gouvernement doit guider vos rapports avec vos collaborateurs et avec la population. Vous travaillez avec des hommes ; des hommes intelligents, dévoués, patriotes et qui ne demandent qu'à servir la nation. Vous devez les animer, les guider, les consulter, leur faire confiance à la hauteur de leur responsabilité. Dialogue et concertation régulières avec les cadres et agents de votre Département ministériel, responsabilisation des nombreuses compétences diversifiées et complémentaires disponibles, transparence dans la gestion des affaires publiques, descentes régulières sur le terrain, tels sont les principes qui doivent soutenir toutes vos actions.

Nous recommandons particulièrement aux nouveaux membres du Gouvernement de veiller sur un aspect important de leur gestion du Ministère ; celui de la gestion des hommes. Certes la plupart d'entre vous exerçaient auparavant des fonctions de responsabilités. Mais sachez qu'aucun ménage ne ressemble à un autre. Il faudra accepter d'apprendre et de comprendre les hommes avec qui vous travaillerez. Ils sont là pour vous aider. Témoinnez leur la confiance ; traitez-les avec équité et dignité ; conduisez - les avec fermeté. Ils sauront vous le payer en retour.

.../...

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,  
Mesdames,  
Messieurs,

En terminant, nous voudrions féliciter encore une fois les membres du Gouvernement, les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes, à manifester leur engagement et leur détermination dans la lutte pour les grandes causes afin que se réalise le projet de société unitaire et démocratique que s'est fixé le peuple burundais.

Je vous remercie.

---